

**DECISION SUR LA NOMINATION DE S. E. NANA ADDO DANKWA AKUFO-ADDO,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU GHANA COMME LEADER CHARGÉ DE LA  
PROMOTION DES INSTITUTIONS FINANCIERES DE L'UA**

**La Conférence,**

1. **RAPPELLE** le Traité d'Abuja et l'article 19 de l'Acte constitutif de l'Union africaine sur la création des institutions financières de l'Union africaine, un projet phare de l'Agenda 2063.
2. **PREND NOTE** du rapport de la COREP sur la création des institutions financières de l'Union africaine (AUF), à savoir le Fonds monétaire africain (AMF), la Banque africaine d'investissement (AIB), la Banque centrale africaine (ACB) et la Bourse panafricaine des valeurs mobilières (PASE) ;
3. **EXPRIME SA PREOCCUPATION** devant la lenteur de la mise en place de l'AUF et reconnaissant la détermination de l'Afrique à être un continent financièrement autonome ;
4. **RECONNAIT** la nécessité urgente d'accélérer la mise en place de l'AUF pour financer les déficits nationaux et régionaux en matière d'infrastructures et assurer le succès de la mise en œuvre de la ZLECAf ;
5. **PREND NOTE** de l'étude en cours visant à fournir des indications sur l'accélération de la signature et de la ratification des instruments créant les institutions financières de l'Union africaine.
6. **APPELLE** les Etats membres qui n'ont pas encore signé et ratifié les instruments juridiques de l'AUF à le faire afin d'accélérer la création de ces institutions ;
7. **DEMANDE** à la Commission de continuer à travailler avec l'Association des banques centrales africaines (AACB) et l'Association africaine des bourses de valeurs (ASEA) pour mettre en œuvre les critères de convergence macroéconomique pour la création de la Banque centrale africaine (BCA) et accélérer la création de la Bourse panafricaine ;
8. **DÉCIDE** de nommer S. E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana, comme Leader désigné pour la promotion des institutions financières de l'UA, afin de donner l'impulsion politique nécessaire à une mise en place accélérée de ces institutions, comme prévu dans le premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.